



## Revue d'histoire du XIXe siècle

Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle

40 | 2010  
Discours

---

Sébastien LAURENT, *Politiques de l'ombre. État, renseignement et surveillance en France*, Paris, Fayard, 2009, 700 p. ISBN : 978-2-213-64315-1. 32 euros.

Christophe Voilliot

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rh19/4015>

DOI : 10.4000/rh19.4015

ISSN : 1777-5329

### Éditeur

La Société de 1848

### Édition imprimée

Date de publication : 15 juillet 2010

Pagination : 163-164

ISSN : 1265-1354

### Référence électronique

Christophe Voilliot, « Sébastien LAURENT, *Politiques de l'ombre. État, renseignement et surveillance en France*, Paris, Fayard, 2009, 700 p. ISBN : 978-2-213-64315-1. 32 euros. », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 40 | 2010, mis en ligne le 18 décembre 2010, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rh19/4015> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rh19.4015>

---

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

Tous droits réservés

---

Sébastien LAURENT, *Politiques de l'ombre. État, renseignement et surveillance en France*, Paris, Fayard, 2009, 700 p. ISBN : 978-2-213-64315-1. 32 euros.

Christophe Voilliot

---

- 1 Les lecteurs de cette revue connaissent déjà les stimulants travaux de Sébastien Laurent<sup>1</sup>. Ce livre, issu du dossier d'une habilitation à diriger des recherches soutenue en 2007, nous en présente une version beaucoup plus copieuse et – ce que son titre n'indique pas – largement centrée sur le XIX<sup>e</sup> siècle. C'est à la fois une somme sur les institutions et les pratiques de renseignement, remarquable par son érudition, et un livre qui défend une thèse, celle de l'émergence d'un « État secret » qui est défini comme « la composante de l'État volontairement soustraite à la publicité » (p. 13).
- 2 Au début du siècle, le renseignement relevait d'un double monopole : celui des diplomates au-delà des frontières, celui de la police en deçà. Progressivement, les officiers de l'armée de terre et de la marine vont se faire une place dans ce dispositif. La bureaucratisation du renseignement militaire s'effectue au sein de plusieurs institutions – le dépôt de la guerre, le dépôt des fortifications, le dépôt de la marine, les attachés militaires, les bureaux arabes en Algérie – qui tardent néanmoins à être reconnues au sein de la hiérarchie. La guerre contre la Prusse va mettre en évidence les archaïsmes et la faible efficacité de ce système, alors même que le Gouvernement de Défense Nationale, sous l'impulsion de Charles de Freycinet, réussit à centraliser pour la première fois l'ensemble des moyens d'information, civils et militaires. Le développement d'une police politique durant les premières décennies de la Troisième République, dans la continuité des pratiques impériales, s'étend à ce que nous désignons aujourd'hui comme le contre-espionnage. Cette « mission nouvelle de l'État » (p. 263) repose principalement sur la surveillance étroite d'étrangers jugés suspects, y

compris, dans le cas des exilés, au-delà des frontières. Parallèlement se met en place un « dispositif de renseignement militaire permanent et autonome » (p. 330) autour d'une section de statistique devenue tristement célèbre par son rôle dans l'affaire Dreyfus. La rivalité avec l'Allemagne impériale est en effet à l'origine d'une expansion tous azimuts des missions de renseignement à l'étranger mais aussi d'une « espionnite » qui témoigne d'une politisation de la question du renseignement. La loi du 18 avril 1886, créant un délit d'espionnage en temps de paix, cristallise ainsi « dans les mentalités collectives une forme nouvelle de peur de l'étranger » (p. 572). Peur aggravée, semble-t-il, par l'incapacité des gouvernements successifs à exercer un contrôle des moyens d'information compatible avec les libertés publiques. L'affaire Dreyfus, et le dévoilement de pratiques inavouables auquel elle donne lieu, serait-elle une « faillite de l'État secret » (p. 581) ? Elle montre pour le moins combien ce dernier, « traduction juridique et administrative de la raison d'État » (p. 602), selon la formule que retient *in fine* l'auteur, est le produit de constructions bureaucratiques étrangères aux attendus de la démocratie libérale.

- 3 Ce volume est amené à devenir une référence sur le sujet. Il propose de nombreux schémas, dont la clarté en fera d'utiles outils pédagogiques, et une bibliographie conséquente et bien présentée. Parmi ses rares lacunes figurent les pages consacrées par John M. Merriman aux reconnaissances militaires effectuées sur le territoire national dans la première moitié du siècle<sup>2</sup>. On regrettera enfin qu'un éditeur accepte l'emploi malencontreux, et heureusement limité à la page 585, de l'acronyme « S.S. » pour désigner la section de statistique de l'État-major.

---

## NOTES

1. . Sébastien Laurent, « La naissance du renseignement étatique en France au XIX<sup>e</sup> siècle, entre bureaucratie et politique », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, n° 35, 2007/2, p. 109-124.
2. . John M. Merriman, *Aux marges de la ville. Faubourgs et banlieues en France, 1815-1870*, Paris, Le Seuil, 1994.